

remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Bennett.

La Chambre s'ajourne alors à 4.05 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.